

## Réunion du Conseil Municipal du 9 Avril 2015

**Date de convocation :** 31 Mars 2015

**Séance du 9 Avril 2015**

**Nombre de membres en exercice :** 14

**Nombre de présents :** 13

**Votants :** 14

L'an deux mil quinze, le neuf avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre POISSANT, Maire.

Présents : MM.Poissant, Baptistat, Braquehais, Floch, Duval, Drieu, Dubos, Eyango-Ekambi, Houlebrèque

MMES Boullen, Brisset, Lefebvre, Talec

Absent excusé : M.Delair (donne pouvoir à Monsieur Poissant)

M. Floch a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière réunion en date du 27 Mars 2015 est approuvé à l'unanimité ; Monsieur Drieu approuve le compte-rendu de cette séance, sauf le point numéro 9 relatif au Sivos du Colombier, où là il s'est abstenu lors du vote.

### **1) Proposition ERDF : élaboration d'un plan des réseaux sur la commune (délib 09042015/22)**

Monsieur Richefort, interlocuteur chez ERDF a contacté Monsieur Le Maire pour lui faire une proposition de création d'un plan des réseaux électriques de la commune.

Cette proposition comprend deux options :

- Option 1 : le service consiste à communiquer un plan des réseaux électriques destiné à être intégré dans un dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Les plans communiqués par ERDF n'indiquent pas les charges réseau ; le service ne prévoit pas de réunion. Cette option est facturée 237.74 HT.
- Option 2 : le service plus complet consiste à :
  - Donner dans les trois mois après réception de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable un avis argumenté sur le projet de notre Plan Local d'Urbanisme.
  - Produire les plans du réseau sur le territoire de la commune, en indiquant les possibilités de

développement des réseaux de distribution publique.

- Participer aux réunions avec les parties prenantes du Plan Local d'Urbanisme.
- Participer aux rencontres entre la Mairie et le Bureau d'études « Geodev » en charge de la rédaction de notre Plan Local d'Urbanisme.

Cette option 2 est facturée 356.51 HT.

Considérant qu'il peut être utile de disposer en mairie du plan des réseaux électriques, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de faire appel au service d'ERDF pour l'élaboration de ce plan, l'option 2 est retenue à la majorité par les membres du Conseil Municipal.

Une délibération est donc prise à cet effet.

## **2) Contrôle des bouches d'incendie :**

Semaine 14, la société Veolia eau puis les Sapeurs-Pompiers ont réalisé à nouveau des tests de débits sur les trois bouches d'incendie présentes sur la commune. Il s'avère que le débit de toutes les bouches d'incendie est insuffisant (Sente au Prêtre 42m<sup>3</sup>/heure ; le carrefour 55 m<sup>3</sup>/heure ; la Mare Auray 42m<sup>3</sup> par heure).

La réalisation de ces tests a été faite dans les meilleures conditions possibles, c'est à dire que le château d'eau situé sur la commune d'Houquetot était fermé.

Par conséquent et suite à ces résultats médiocres, la commission de sécurité doit se réunir fin avril pour prendre une décision quant à l'avenir de la Salle Polyvalente.

## **3) Budget Primitif 2015 :**

- **Affectation du Résultat de l'exercice 2014 (délib 09042015/20)**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014.

Constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de clôture de **163 961.12 €**

- Excédent d'investissement de clôture : **93 236.96 €**
- Restes à réaliser Investissement - Recettes : **10 120 €**  
- Dépenses : **22 812.36 €**

Le solde d'exécution complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses fait ressortir : un excédent de **80 544.60 €**

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Pour le solde en réserves (dotation complémentaire)

C/ 1068 : **0 €**

Excédent de fonctionnement reporté 002 : **70 724.16 €**

Excédent d'investissement reporté 001 : **93 237 €**

Virement à la section d'investissement 023 : **35 900 €**

- **Notification des Taux d'Imposition des taxes locales pour 2015 (délib09042015/21)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux 2014 comme suit :

- Taxe d'habitation : 7.06 %
- Taxe foncière (bâti) : 14.73 %
- Taxe foncière (non bâti) : 31.81 %

Monsieur Le Maire fait un aparté et annonce à l'assemblée que les dotations globales de fonctionnement (DGF) sont en baisse (5603.00 € de recette en moins pour l'année 2015).

- **Investissement 2015 – achat d'un tracteur (délib 09042015/23)**

L'entretien des espaces verts communaux nécessite l'acquisition d'un tracteur.

Un devis de la société SAS Dehondt est présenté :  
- tracteur standard Kubota B1620 RA Etat : neuf  
Prix TTC 10 077.10 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'acquérir ce tracteur
- d'inscrire la dépense en investissement au Budget Primitif 2015

A la suite de ces différentes informations, Monsieur Le Maire informe que le Budget Primitif 2015 s'équilibre à hauteur de :

- En fonctionnement :  
Dépenses : 326 088.10 €  
Recettes : 326 088.10 €
- En investissement :  
Dépenses : 162 176.36 €  
Recettes : 162 176.36 €

Le Conseil Municipal, après délibération approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2015 présenté par Monsieur Poissant.

#### **4) Questions Diverses :**

- Monsieur Le Maire informe que le Centre de Gestion 76 a procédé au calcul de rappel de traitement de Madame Lainé, adjoint technique. Le rappel a été calculé pour la période du 1/05/2011 au 31/07/2014 et s'élève à 164.33 €.
- Modification de la durée hebdomadaire du temps de travail de Madame Quéran (adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe) : à compter du 01/05/2015, Madame Quéran travaillera à raison de 10h50/semaine au lieu de 14h00. (délib 09042015/18)

- Modification de la durée hebdomadaire du temps de travail de Madame Guilmâtre (adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe) : à compter du 1/05/2015, Madame Guilmâtre effectuera un temps de travail hebdomadaire de 15h50 à la place de 12h00 comme cela l'est actuellement. **(délib 09042015/19)**

L'ensemble du Conseil Municipal ne voit aucune objection à ces modifications d'horaires, une délibération est donc prise à cet effet.

- Le 1<sup>er</sup> mai aura lieu le repas des anciens.
- Deux médailles du travail seront à remettre lors de la prochaine cérémonie du 1er mai.
- Monsieur Baptistat, conseiller municipal, confirme l'organisation de la Fête de la Musique le 21 juin. Le comité des fêtes participera à cette manifestation.
- Monsieur Drieu, conseiller municipal, informe qu'une convention va prochainement être signée entre les communes de Mirville, St Jean de la Neuville, le Parc d'Anxtot et la commune de Beuzeville La Grenier afin d'engager et de terminer les travaux d'éclairage public de la salle. Des dépenses supplémentaires sont donc à prévoir au cours de l'année 2015.
- Monsieur Floch, adjoint, souhaiterait couper les arbres se trouvant à l'intersection de la rue St Blaise et de la rue St Hildevert. Ces arbres gênent la visibilité des voitures pour s'engager sur la rue principale et sont sur un terrain communal.

**Fin de la réunion du conseil municipal à 22h30.**

Pierre Poissant

Mickaël Braquehais

Yves Duval

Denis Floch

Bénédicte Brisset

Carine Lefebvre

Claire Boullen

Laurent Drieu

Jérôme Houllebrèque

Elisabeth Talec

Arnaud Baptistat

Michel Eyango-Ekambi

Matthias Dubos